

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2023

PROJET D'INTERCONNEXION AVEC LA COMMUNE SAINT-NICOLAS

Approbation du procès-verbal de la dernière séance de Conseil Municipal

Les élus approuvent le procès-verbal de la séance du 22 décembre 2022.

Demande d'interconnexion de la part de la Commune du Bouchet-Saint-Nicolas

La commune du Bouchet-Saint-Nicolas a sollicité la commune de Saint-Haon afin d'obtenir l'autorisation de procéder à une interconnexion au niveau du village d'Escublac afin de leur fournir entre 130 à 200 m³ d'eau par jour.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet d'interconnexion avec la commune du Bouchet Saint-Nicolas.

Conventions de servitudes avec ENEDIS - Implantation d'un nouveau poste de transformation à Saint-Haon

Les projets privés d'installation de panneaux photovoltaïques nécessitent l'implantation d'un nouveau poste de transformation sur la parcelle AK 322, dite « Le coudert » appartenant à la commune de Saint-Haon.

Les élus autorisent le Maire à signer les conventions.

Cotisation Centre de Soins de Costaros

Le Centre de Soins intercommunal du Plateau Vellave sollicite une cotisation aux mairies adhérentes dont la commune de Saint-Haon fait partie.

Les élus souhaitent apporter leur soutien à cette association et acceptent la mise en place d'une cotisation

Point sur les dossiers :

- Mise en place de 15 panneaux d'affichage dans les villages, le devis pour les fournitures proposé par Velay Bois est accepté. L'installation sera effectuée par les élèves de l'Institut des Sciences de la Vie et de la Terre
- Association LAVE : la cotisation augmente de 15 % suite à une hausse du prix du papier pour l'année 2023. La commission se concertera sur cette augmentation et réactualisera la répartition des subventions destinée aux associations pour 2023
- Installation d'un lave-vaisselle professionnel dans la salle des fêtes, le devis proposé par la société EQUIP'FOOD est accepté
- Fleurissement dans le Bourg de Saint-Haon